

Syndicat mixte du marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier

Offre d'emploi : Animateur(rice) foncier et nature Avant le 25/03/2025

Caractéristiques de l'emploi

Filière Professionnelle	Cadre d'emplois Correspondant au poste	Grade correspondant au poste	Durée du travail
Technique	Animateur foncier et nature	B	35h/semaine

Domaine du diplôme requis	Diplôme requis
Technique	Bac+2 minimum

Syndicat mixte du marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier

Le Syndicat Mixte du Marais de Saône et du Bassin Versant de la Source d'Arcier (SMMSBVSA) est une collectivité publique regroupant la Communauté urbaine du Grand Besançon Métropole (GBM), la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD) et du Département du Doubs.

Le syndicat intervient dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques (partie GEMA de la compétence GEMAPI) et la gestion d'espaces naturels, notamment pour la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau. Le périmètre d'intervention s'étend sur 14 communes (15 000 habitants) correspondant à une surface totale de 175 km² notamment sur le bassin versant de la source d'Arcier et 80 km de cours d'eau.

Il anime un plan de gestion 2021-2030 pour 5 axes de travail (préservation, restauration, connaissance, sensibilisation et concertation) avec plus de 37 actions. Un axe fort est présent sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) du marais de Saône pour sa gestion sur près de 800 ha et l'ouverture au public. La protection du bassin versant de la source d'Arcier est également un enjeu majeur puisque la source d'Arcier permet d'alimenter en eau potable jusqu'à 50 000 Bisontins.

Il est administré par un comité syndical constitué de 11 élus (5 délégués GBM, 2 délégués CCPHD et 4 délégués CD25). L'équipe est composée de 3 salariés (direction, chargée de mission, secrétaire comptable), complétée par un agent technique intérimaire et un service civique.

Missions du poste

Placé(e) sous l'autorité du directeur, l'animateur(rice) foncier et nature, assurera principalement les missions suivantes :

Volet foncier (50%) :

- Mise à jour de la stratégie foncière déjà en place ;
- Animation foncière, notamment sur le marais de Saône (relancer tous les propriétaires, estimation des parcelles, réunions, procédure bien sans maître si nécessaire, candidatures SAFER).

Volet schéma de valorisation et de sensibilisation des différents publics (30%) :

- Schéma de valorisation à mettre en place sur les sentiers d'éco-interprétation (2025-2027) : création de contenu et visuel pour des panneaux/totems, mise en place de mobiliers, actualisation et amélioration du livret de découverte du marais, actualisation de l'application numérique, etc. ;
- Animation de sorties de sensibilisation pour les scolaires et le grand public, développement d'un programme scolaire sur le territoire syndicat et identification du potentiel de prestations externes ;
- Assistance pour le développement d'une stratégie de communication et de documents de sensibilisation ou d'évènements ;

Volet milieux aquatiques et zones humides (20 %) :

- Animation de plan de gestion : bilan piézométrique et état initial, perspectives d'un suivi piézométrique renforcé post-travaux de la neutralisation de drains.

Compétences et savoir être

- Capacités d'animation et de négociation ;
- Force de conviction ;
- Forte aptitude au travail en équipe (positionnement transversal) ;
- Polyvalence du fait de l'exercice de missions variées ;
- Capacité à référer ;
- Rigueur et organisation ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Qualités relationnelles.

Conditions de travail

Lieu de travail

1 rue de l'École à LA VEZE (25660)

Poste

Spécificités du poste

Travail de terrain et sur écran ;
Réunion en soirée très ponctuellement.**Informations complémentaires**

Rémunération

Selon grille indiciaire et expérience (RIFSEEP) ;
Participation mutuelle santé et prévoyance (prochainement).

Contrat

CDD d'accroissement temporaire d'activité de 8 mois ;
Renouvellement si maintien des subventions ;
Démarrage du contrat idéalement en mai jusqu'à décembre.

Candidature

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le 25 mars par mail à
Monsieur le Président Ludovic FAGAUT: a.ducouloux@maraisdesaone.fr